



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service Eau, Nature et  
Biodiversité

Unité Nature, Forêt, Chasse

1 allée du Général Le  
Troadec

BP 520

56019 Vannes

**direction départementale  
des territoires et de la mer**

Demande de dérogation à l'article L.411-1 du Code de l'environnement

**Consultation du public du 2 au 16 décembre inclus**

**Dérogation dans le cadre des travaux de démolition d'un ancien corps de ferme de  
Locmaria Grand Champ**

### NOTE DE PRÉSENTATION

Vannes Golfe Habitat sollicite, sur la base de l'article L.411-2-4 du code de l'environnement, une dérogation aux interdictions visées à l'article L.411-1 dudit code pour la destruction de deux nids d'hirondelle rustique, un nid de faucon crécerelle, un nid de martinet noir et un nid de choucas des tours dans le cadre de la démolition de bâtiments à usage professionnel et de la réhabilitation d'une maison d'habitation d'un ancien corps de ferme situé à Locmaria Grand Champ en vue d'y construire un lotissement de 16 logements sociaux.

En application des articles L.123-19 et L.123-19-2 du code de l'environnement, relatifs à la participation du public aux décisions administratives ayant une incidence sur l'environnement, le dossier portant demande de dérogation pour la destruction d'habitat d'espèce protégée mentionnées ci-dessus, accompagné de la présente note d'information sont rendus accessibles au public pendant une durée de quinze jours **du 2 au 16 décembre inclus** directement en ligne sur le site Internet des services de l'État du Morbihan.

Pendant cette période, le public pourra faire valoir ses observations soit par mail à l'adresse suivante: [ddtm-sbef-nfc@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-sbef-nfc@morbihan.gouv.fr) soit par courrier à la DDTM du Morbihan- Service Eau, Nature et Biodiversité - Unité Nature, Forêt et Chasse - procédure de participation du public -1 allée du Général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex.

Vannes, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Le Chef du service Eau, Nature et Biodiversité

Jean-François CHAUVET